



MESSAGES CLES DU RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE 2019

COTE D'IVOIRE

À la suite de l'adoption des ODD, la Côte d'Ivoire s'est attelée à leur prise en compte dans son Plan National de Développement, dans les politiques sectorielles et locales. A cet effet, des groupes thématiques multi-acteurs ont été mis en place et une feuille de route élaborée et exécutée de manière inclusive.

En vue de l'appropriation des ODD, des activités de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes sont menées depuis 2016, afin que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social. Ce processus a permis de prioriser 40 cibles et d'identifier 11 accélérateurs.

Ainsi, l'un des principaux accélérateurs est le Programme Social du Gouvernement 2019-2020 qui comprend 156 actions et mesures dont 12 mesures phares pour un montant de 727,5 milliards de FCFA.

En effet, la Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne de 8,5% entre 2012 et 2018, faisant de son économie la plus dynamique de l'Afrique de l'Ouest et l'une des plus performantes à l'échelle mondiale. Aussi, le PIB par tête, en terme réel, a-t-il augmenté de plus de 30% entre 2012 et 2018 et le taux de pauvreté s'établit à 46,3 % en 2015, contre 51 % en 2011.

Le Pays est confronté à certains défis, notamment le partage des fruits de la croissance, le renforcement de la cohésion sociale, la disponibilité de données désagrégées, la mobilisation des financements, l'adaptation de la planification aux exigences des ODD et la mobilisation de la société nationale.

Pour maintenir une croissance économique forte, diversifiée et durable, le Gouvernement conduira des actions vigoureuses et concomitantes, pour baisser la fécondité, améliorer le capital humain, créer des emplois décents et durables, instaurer une bonne gouvernance afin de bénéficier du dividende démographique.

En outre, la Côte d'Ivoire entend poursuivre la transformation structurelle de son économie par le développement de l'agriculture durable et des chaînes de valeurs inclusives, faire respecter les principes et droits fondamentaux des travailleurs, améliorer la sécurité et la santé au travail, assurer la protection de l'environnement afin d'accroître la productivité dans tous les secteurs de l'économie nationale.





L'adoption de la loi sur l'école obligatoire traduit la volonté de garantir l'accès à l'éducation et le maintien de tous les enfants de 6 à 16 ans dans le système éducatif, le renforcement de l'offre d'éducation formelle et la création d'offres alternatives adaptées aux besoins de certains groupes spécifiques d'enfants, notamment ceux des structures islamiques d'éducation.

La réduction des inégalités de genre constitue un axe majeur de la politique éducative pour maintenir les filles à l'école et améliorer leurs conditions d'apprentissage, notamment dans des filières assurant leur autonomisation et participation au développement national.

Pour faire face aux menaces des changements climatiques, la Côte d'Ivoire entend renforcer la résilience, créer des opportunités d'investissements résilients au climat et faire de l'économie verte une source de création d'emplois décents à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale en cours.

La réforme intervenue dans le secteur de la réduction des risques et catastrophes permet de renforcer le cadre institutionnel ainsi que le mécanisme de prévention des risques. Ce dispositif permettra d'instaurer une bonne connaissance des facteurs d'exposition et de vulnérabilité, d'évaluer les risques, les pertes probables et de porter assistance aux populations en cas de survenance de sinistres d'origine naturelle.

Pour une gestion durable des ressources naturelles l'Etat procède au géo-référencement, à la célérité et à la sécurité dans le traitement des actes administratifs relatifs au foncier urbain et rural.

Le Gouvernement s'engage à réduire les disparités régionales et à garantir l'état de de droit et l'existence juridique de chaque citoyen à travers la lutte contre la corruption et la mise en place d'institutions fortes.

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un secteur financier viable et accessible à tous. Ainsi, il a décidé de faire du secteur de la microfinance un acteur majeur de l'inclusion financière, en appui au secteur bancaire classique et des assurances pour restructurer et redynamiser le tissu économique et financier.

Tout en réitérant son engagement en faveur des ODD, le Gouvernement continuera à prendre les dispositions pour poursuivre leur contextualisation dans les plans 2025 et 2030.

